PREFECTURE DE L'ISERE
- 4 NOV. 2016
SECTION COURRIER 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 30
Votants : 37

L'an deux mille seize, le trois novembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 26 octobre 2016

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean Michel FERTIER,(Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Susy REY (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Philippe QUINTIN, Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERIER MUZET (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Gérard D'ALLIN, Nicole VERARD (Saint-Christophe sur Guiers) ; Christian LORIDON (Saint-Jean de Couz) ; Christiane GONTIER (Saint Franc) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Cédric MOREL, Christian ALLEGRET, Christiane MOLLARET (Saint-Laurent du Pont) ; Yves GUERPILLON, Céline BURLET (Saint-Pierre de Chartreuse); Louis BOCCHINO , Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73) ; Jean Paul PETIT, Frédéric CALVAIRE (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ; Jacques RICHEL (Saint Pierre de Genebroz)

Pouvoirs : Nathalie HENNER à Cédric MOREL, Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Pierre Auguste FEUGIER à Christiane GONTIER, Pierre BAFFERT à Christel COLLOMB, Eric GRUBY à Jean-Pierre ZURDO, François LE GOUIC à Christian LORIDON, Roger CHARVET à Jean-Michel FERTIER,

Résultat du vote
Pour : 33
Contre : 2
Abstention : 2

OBJET : ATTRIBUTION LOTS 3, 6 ET 10 DU MARCHE REHABILITATION DES ATELIERS COMMUNAUTAIRES

CONSIDERANT la Commission d'appels d'offres, qui s'est tenue les 23 et 30 juin concernant le marché de réhabilitation des ateliers communautaires.

CONSIDERANT que suite à l'appel d'offre infructueux la Communauté de Communes a relancé une consultation pour les lots manquants ;

CONSIDERANT les réponses reçues et l'analyse des offres, les entreprises ci-dessous sont proposées :

Lot	Objet	Entreprise retenue	Montant total en € HT	Estimation
3	Menuiseries extérieures	GB Bois	6 420,00 €	6 500 €
6	Plomberie/sanitaires	SARL Crossey Chauffage	5 998,28 €	12 000 €
10	Photovoltaïque/couverture	TerretLac	180 058,00 €	200 000 €

Après avoir entendu l'exposé du Président, le conseil communautaire, à la MAJORITE :

- **AUTORISE** le Président à signer les marchés ci-dessus.

Le Président,
- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 3 novembre 2016,

Le Président

Denis SEJOURNE